

## I. Point sur le programme

La classe de 6<sup>e</sup> est une nouveauté pour l'enfant, mais elle assure aussi la continuité par rapport à l'école primaire. L'enfant s'appuie sur des acquis, il connaît déjà les règles de la vie en collectivité à l'échelle de l'école primaire. Le collège va lui permettre de découvrir un nouveau cadre de vie qui implique de nouvelles règles. L'enfant va pouvoir s'impliquer davantage dans ce nouveau lieu, découvrir qu'il a des droits et des devoirs, et acquérir des responsabilités qui vont faire de lui un citoyen.

L'élève doit prendre conscience dans un second temps qu'il existe dans le monde des inégalités et des discriminations au niveau de l'accès à l'instruction en France et dans le monde.

## II. Bibliographie et sitographie

Quelques livres à lire, avec des conseils pratiques, souvent disponibles dans les CDI

- Odile Amblard, *J'entre en 6<sup>e</sup>*, Bayard.
- Sophie Bresdin, *Prêts pour la 6<sup>e</sup>*, La Martinière.
- *Guide du collège*, « Les essentiels », Milan junior.
- *Guide du délégué de classe*, « Les essentiels », Milan junior.
- Vanessa Rubio et Patrice Favro, *Qu'est-ce qu'il a le handicap ?*, « Série Société », Autrement Junior.

### Quelques sites utiles

- [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) : site de l'Éducation nationale qui permet d'avoir les textes officiels et les informations les plus récentes.
- [www.defenseurdesenfants.fr](http://www.defenseurdesenfants.fr) : site qui permet aux élèves d'avoir des informations sur un espace jeune qui leur est réservé.
- <http://www.droitspartages.net/> : site très riche sur les droits des enfants.
- [www.unicef.org/crc/](http://www.unicef.org/crc/) : site incontournable avec de très nombreuses informations.
- [www.handigosolidaires.com](http://www.handigosolidaires.com) : des kits pédagogiques en ligne, un jeu en ligne, des fiches à télécharger... autour du thème du handicap.
- [www.droitsenfants.com](http://www.droitsenfants.com)

## III. Les intentions pédagogiques de la partie

### Chapitre 1 • Vivre ensemble au collège

- Ce chapitre vise à permettre aux élèves de découvrir les lieux et les acteurs, de comprendre la spécificité du collège, de découvrir des méthodes et des aides dont ils pourront bénéficier pour devenir autonomes.

- Les élèves vont par ailleurs apprendre que la vie en collectivité nécessite des règles et que ces dernières sont nécessaires pour devenir citoyen. L'exercice de la citoyenneté est mis en pratique avec l'élection du délégué.

### Chapitre 2 • L'éducation : un droit, une liberté, une nécessité

- Ce chapitre permet à l'élève de mesurer l'importance du droit à l'éducation pour tous ; il met aussi l'accent sur les inégalités qui persistent en France et dans le monde malgré la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989.
- Un débat final portant sur les handicapés permettra de sensibiliser les enfants à une discrimination et aux professeurs d'élargir à d'autres discriminations.

## CHAPITRE 1

### Vivre ensemble au collège

pp. 8-17

## LEÇON 1

### Le collège : un lieu, des acteurs

pp. 10-11

Cette leçon permet aux élèves de découvrir les acteurs qu'ils rencontreront tout au long de leur scolarité au collège et de préciser leur fonction. Les documents visent à montrer à l'élève les spécificités du collège par rapport à l'école primaire : davantage d'interlocuteurs, davantage de lieux et notamment des salles spécialisées.

### Réponses aux questions

#### ● Question 1

Les adultes présents en classe sont les professeurs, au CDI, le professeur documentaliste.

Ailleurs au collège, on rencontre l'équipe administrative, le COP, l'équipe médico-sociale, et les membres de la vie scolaire.

#### ● Question 2

– Équipe administrative : gère et dirige le collège.

– Équipe éducative : enseigne.

– Vie scolaire : s'occupe des élèves quand ils ne sont pas sous la responsabilité des enseignants (contrôle les absences, reçoit les parents, surveille les élèves en permanence...)

– COP : renseigne les élèves sur l'orientation.

– Équipe médico-sociale : aide les élèves à régler des problèmes personnels, familiaux ou de santé.

● **Question 3**

- Dans le 1<sup>er</sup> paragraphe, il est question d'un emploi du temps différent.
- Le 2<sup>e</sup> paragraphe expose les nouvelles exigences de travail, et notamment de rythme.
- Le 3<sup>e</sup> paragraphe évoque le travail personnel attendu des élèves.

● **Question 4**

L'«autonomie» est la capacité à travailler seul. Le collège rend les élèves plus autonomes car ils y apprennent davantage à travailler seul au CDI ou à la maison par exemple (3<sup>e</sup> point de la question 3).

● **Question 5**

Les SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) sont la nouvelle matière enseignée dans cette salle.

● **Question 6**

Au self, l'élève rencontre le personnel de service.

**Pour conclure, rédiger quelques lignes**

Cette courte rédaction donne à l'élève l'occasion de faire le bilan, peu après la rentrée, sur sa perception du collège. Il évoquera :

- Les personnes: il passe d'un interlocuteur unique à de nombreuses personnes.
- Les lieux: de nouvelles salles de classe (SVT, technologie, musique, arts plastiques), le CDI, les salles de permanence.
- L'enseignement: de nouvelles matières, de nouvelles exigences, plus de travail personnel.

**Pour aller plus loin**

- *La Sixième* de Susie Morgensten : un roman qui permet de retrouver Margot qui rentre en 6<sup>e</sup> et raconte ses expériences tout au long de l'année. Cela peut être l'occasion d'un travail pluridisciplinaire impliquant le professeur de français et les membres de la vie scolaire.

**LEÇON 2**

**Des règles pour bien vivre ensemble** pp. 12-13

Cette leçon vise à montrer que la vie en collectivité nécessite des règles et qu'au collège celles-ci sont définies par le règlement intérieur. L'élève doit comprendre que ce règlement concerne l'ensemble de la communauté scolaire, qu'il lui impose des devoirs mais qu'il lui accorde aussi des droits.

La notion de citoyenneté pourra être abordée, l'élève apprenti citoyen devant respecter le règlement intérieur comme il devra plus tard respecter la loi dans la société.

**Réponses aux questions**

● **Question 1**

Le règlement intérieur régit la vie à l'intérieur du collège.

● **Question 2**

Le règlement est adopté par le conseil d'administration car il concerne tous les membres de la communauté scolaire.

● **Question 3**

Certains règlements de collège sont mis sur Internet pour pouvoir être consultés aussi par les parents d'élèves.

● **Question 4**

Ce règlement figure dans la rubrique « Fonctionnement ».

● **Question 5**

Le règlement intérieur doit être signé par l'élève et ses parents car ils sont tous concernés par ce règlement. Les élèves s'engagent à le respecter en le signant.

● **Question 6**

Le collège prépare l'élève à être un citoyen responsable par l'exercice de ses droits et de ses obligations.

● **Question 7**

Si l'élève ne respecte pas le règlement intérieur, il est passible de différentes mesures disciplinaires (à relever dans le texte).

● **Question 8**

Droits et devoirs pour le travail scolaire	Droits et devoirs pour la vie scolaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Droits à l'éducation et au respect de son travail</li> <li>– Devoirs d'assister aux cours, de travailler en respectant les exigences du règlement intérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Droits au respect de ses biens, de sa personne, à la reconnaissance de ses actions individuelles et collectives</li> <li>– Devoirs d'être à l'heure, de respecter les personnes, de respecter les biens</li> </ul>

● **Question 9**

L'élève ne doit pas faire part de ses opinions politiques ou religieuses et en faire la publicité dans l'enceinte de l'établissement.

● **Question 10**

L'article B donne un droit à l'élève : le droit au respect de ses biens (doc. 5).

● **Question 11**

L'article A impose un devoir à l'élève: celui d'avoir une tenue spéciale pour l'EPS. Il doit assister à tous les cours et s'adapter aux exigences de chaque matière (doc. 5).

● **Question 12**

Le principe de neutralité n'est pas respecté sur ce dessin.

**Pour conclure, rédiger quelques lignes**

Cet exercice doit permettre à l'élève de comprendre l'utilité des règles et la nécessité de leur application.

Le collège est un lieu de vie où se côtoient des adultes et des enfants. Afin que tout le monde puisse vivre ensemble, il est nécessaire que des règles précisent les droits

et les devoirs de chacun. Celles-ci sont consignées dans un règlement intérieur rendu accessible à tous ; c'est la loi du collège.

### Pour aller plus loin

L'exercice permet une activité en heure de vie de classe, à placer tôt dans l'année afin que les élèves connaissent rapidement leur règlement intérieur.

## LEÇON 3

### Collégien et citoyen

pp. 14-15

Cette leçon permet d'aborder la notion de démocratie (qui sera développée en Histoire avec Athènes au <sup>v</sup>e siècle avant J.-C.). La démocratie implique des droits : voter et être élu, s'exprimer. L'élection du délégué de classe est l'occasion pour de jeunes élèves de mettre en pratique ces droits. C'est aussi l'apprentissage de la citoyenneté.

### Réponses aux questions

#### ● Question 1

L'instruction permet à l'enfant d'acquérir « les instruments fondamentaux du savoir » et de « développer sa personnalité ».

#### ● Question 2

Les deux droits exprimés sont : le droit à l'expression et le droit à l'information. Ces droits ne sont pas sans limite car l'élève doit « respecter les autres ».

#### ● Question 3

Les délégués-élèves peuvent renseigner et informer les élèves.

#### ● Question 4

Action 1	Être disponible, intervenir en conseil de classe, transmettre des informations
Action 2	Consulter
Action 3	Être disponible, transmettre des informations
Action 4	Représenter sa classe, consulter
Action 5	Être un animateur, représenter sa classe
Action 6	Transmettre des informations
Action 7	Représenter sa classe

#### ● Question 5

Le délégué de classe est un intermédiaire entre les adultes du collège et sa classe. Il peut transmettre et recevoir des informations, et représenter sa classe. Il doit donc être disponible et capable de s'exprimer correctement.

#### ● Question 6

Dans une classe, tous les élèves peuvent se présenter aux élections ; ils peuvent aussi tous voter.

#### ● Question 7

Le vote est secret pour que chacun puisse s'exprimer librement.

#### ● Question 8

Pour être élu au premier tour, la majorité absolue est exigée. Au second tour, c'est la majorité relative qui permet d'être élu.

#### ● Question 9

L'élève prend les bulletins de vote et les enveloppes, il va dans l'isoloir pour faire son choix, puis place l'enveloppe dans l'urne pour voter.

#### ● Question 10

L'élève peut faire une revue de presse (lors de la semaine de la presse) pour informer ses camarades ou pour participer au journal du collège. D'autre part, il peut participer à des actions de solidarité autour de projets montés par la vie scolaire (par exemple, pendant la formation des délégués).

### Pour conclure, rédiger quelques lignes

Cette leçon doit permettre à l'élève de comprendre que le collège n'est pas uniquement un lieu pour la scolarité, mais que c'est aussi un lieu où il peut exercer une activité citoyenne, pour devenir responsable.

Dans un collège, l'élève a le droit à l'expression : celui-ci se manifeste lors de l'élection des délégués mais aussi lors d'actions diverses au sein du collège.

### Pour aller plus loin

Cette rubrique offre des pistes adaptées à chaque collège et à chaque projet d'établissement, et permet l'élaboration pluridisciplinaire d'initiatives citoyennes.

## L'ESSENTIEL

### Vivre ensemble au collège

pp. 16-17

### Corrigé des exercices

#### Exercice 1

J'ai des droits	J'ai des devoirs
Être écouté(e)	Respecter le règlement intérieur
Être protégé(e) des agressions	Travailler
Être candidat(e) aux élections de délégué	Se comporter en élève responsable
Poser des questions pour comprendre	Être présent(e) à tous les cours

#### Exercice 2

##### Outils personnels

Dans mon cartable, j'ai toujours le matériel nécessaire pour suivre tous les cours.

##### Outils pour le collège

J'emporte toujours mon carnet de correspondance et mon agenda ; j'ai pris connaissance du règlement intérieur.

##### Mon travail

En classe, je suis attentif et je participe en levant la main.

À la maison, Je fais mes devoirs régulièrement.

### Mon comportement

Je respecte les adultes et les autres élèves. Je respecte aussi le matériel.

### Exercice 3

#### Rédiger un texte

- |  |
|--|
| 1. Le collège est différent, nouveau par rapport à l'école primaire.   |
| 2. Le collège, c'est changer de salle et de professeur à chaque heure, c'est avoir un emploi du temps différent chaque jour, c'est apprendre à travailler pour devenir autonome. |
| 3. Spécifique à chaque enfant.   |

## CHAPITRE 2

### L'éducation : un droit, une liberté, une nécessité

pp. 18-27

#### LEÇON 1

##### L'école en France

pp. 20-21

Cette leçon a pour but de montrer que le droit à l'éducation en France est une conquête progressive et qu'il repose sur des principes fondamentaux garantis par l'État : ils permettent à tous les enfants d'accéder à l'école. Cependant, on pourra mettre l'accent sur les discriminations qui persistent.

#### Réponses aux questions

##### ● Question 1

Les lois de 1881-1882 rendent l'école publique gratuite, obligatoire et laïque pour tous les enfants de 6 à 13 ans.

##### ● Question 2

C'est Jules Ferry qui était ministre de l'Instruction publique. On parle des « lois Ferry ».

##### ● Question 3

Sur la photo, on voit une classe de filles qui sont debout en train d'apprendre à repasser. Il n'y a que des filles.

##### ● Question 4

En 1900, le principe de mixité n'existait pas dans l'enseignement.

##### ● Question 5

L'école est obligatoire jusqu'à 16 ans depuis 1959.

##### ● Question 6

Les adjectifs qui définissent l'enseignement en France sont : obligatoire, gratuit, laïque, mixte.

##### ● Question 7

La loi du 15 mars 2004 rappelle le principe de la laïcité.

##### ● Question 8

Réponse propre à chaque collège.

##### ● Question 9

Cet enfant ne peut s'inscrire dans ce collège parce que celui-ci n'est pas équipé pour accueillir les handicapés.

##### ● Question 10

L'inscription de cet enfant ne peut être refusée, car depuis la loi de 2005, les handicapés doivent pouvoir être scolarisés dans tous les collèges.

##### ● Question 11

Réponse propre à chaque collège.

##### ● Question 12

Ces enfants doivent être scolarisés car la loi impose l'obligation d'être scolarisé entre 6 et 16 ans.

#### Pour conclure, rédiger quelques lignes

Cet exercice permet à l'élève de comprendre que l'accès à la scolarisation est le fruit d'une conquête historique. Des principes et des lois ont permis, essentiellement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, à tous les enfants d'accéder à l'école. En France, les principes de l'école sont : obligation scolaire, gratuité, laïcité et mixité. Ils sont affirmés dans la loi. Malgré cela, il subsiste des discriminations. Certains établissements scolaires ne sont toujours pas équipés pour accueillir dans de bonnes conditions tous les enfants.

#### Pour aller plus loin

- Le site de la Halde permet d'aborder la notion de discrimination avec des jeunes. Il propose de nombreux exemples de délibérations concernant des discriminations.
- Le site du Sénat permet de construire une fiche biographique d'un personnage important selon une méthodologie définie par le professeur (début validation b2i).

#### LEÇON 2

##### L'école dans le monde

pp. 22-23

Malgré les articles de la Convention internationale des droits de l'enfant qui proclame le droit à l'éducation pour tous les enfants, les documents de cette leçon visent à montrer que la pauvreté d'un grand nombre de pays est une limite à l'application de ce droit.

#### Réponses aux questions

##### ● Question 1

Le nom du texte est la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

##### ● Question 2

Les adjectifs sont : obligatoire, gratuit.

##### ● Question 3

L'éducation permet d'« éliminer l'ignorance et l'analphabétisme ».

##### ● Question 4

72 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dans le monde. Ce sont essentiellement des enfants d'Afrique et d'Asie.

##### ● Question 5

Il y a dans le monde 774 millions d'adultes analphabètes.